



p.4

QUAND LES QUARTIERS POPULAIRES DÉCOUVRENT LA COCAÏNE

LA NOTE DU MINISTRE

UN BAC DANS D'EXCELLENTES CONDITIONS



© Photo : D.R

Peu de triche, pas d'erreurs dans les sujets, et des épreuves en rapport avec les cours dispensés aux élèves durant l'année scolaire : ce sont les trois motifs de satisfaction qui permettent au ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, d'affirmer que les épreuves du baccalauréat (session 2022) se sont déroulées dans d'excellentes conditions, «grâce aux efforts déployés par tous les appareils de l'Etat dans plus de 2.500 centres d'examens à travers le pays», a-t-il précisé. Lire en page 2

LA FIA PRÉSENTE UNE OCCASION POUR DIVERSIFIER LES PARTENARIATS ÉCONOMIQUES

Investir dans les secteurs agricole et industries algériens, les Etats-Unis intéressés p.3



p.16

AGO DE LA FAF
Scènes hallucinantes aux graves conséquences



DÉVELOPPEMENT PRIORITAIRE DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

Systeme incitatif : un soutien pour les initiatives locales et étrangères p.3

Sonatrach : L'AEC installe les chantiers pour la réalisation de 3 nouvelles stations de désalement d'eau

DROITS DES ENFANTS

L'UNICEF loue les progrès de l'Algérie

La directrice exécutive du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Catherine Russell, a loué mercredi passé les efforts de l'Algérie en matière de protection et de promotion des droits des enfants. A l'occasion du débat général de la session annuelle du Bureau exécutif de l'UNICEF qui se tient actuellement à New York, Mme Russell a exprimé sa considération et ses remerciements à l'Algérie pour les «progrès significatifs» accomplis en matière de protection et de promotion des droits des enfants, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Insertion de plus de 64.000 agents dans le cadre du DAIP

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a fait état, jeudi à Alger, de l'insertion de 64.155 agents bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et de l'insertion professionnelle des diplômés dans le secteur des collectivités locales.

APN

Boughali reçoit le SG du HCA

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a reçu, jeudi, le Secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad qui lui a rendu une visite de courtoisie, a indiqué un communiqué de l'assemblée. La rencontre, qui s'est déroulée au siège de l'Assemblée, a permis de prendre connaissance «des activités du HCA en matière de recherche et d'édition, et des principales réalisations accomplies pour son développement, l'amazighité étant l'un des fondements de l'identité nationale et l'un des principaux facteurs d'unité du peuple algérien, riche par sa diversité et ses composantes», précise-t-on de même source.

La note du ministre

Un Bac dans d'excellentes conditions

Peu de triche, pas d'erreurs dans les sujets, et des épreuves en rapport avec les cours dispensés aux élèves durant l'année scolaire: ce sont les trois motifs de satisfaction qui permettent au ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, d'affirmer que les épreuves du baccalauréat (session 2022) se sont déroulées dans d'excellentes conditions, «grâce aux efforts déployés par tous les appareils de l'Etat dans plus de 2.500 centres d'examens à travers le pays», a-t-il précisé.

Le ministre a fait ce constat et porté son jugement dans une allocution prononcée jeudi, au siège de l'Office national des examens et des concours (ONEC) à Kouba, lors de la supervision de la sortie de quarantaine du groupe chargé de l'impression des sujets. Le groupe de travail qui a veillé à faire réussir ce rendez-vous et à préserver la crédibilité du baccalauréat, a été félicité par le ministre.

Depuis que l'usage des réseaux sociaux et des téléphones mobiles est devenu massif, leur utilisation dans la fraude dans les examens a créé le risque de perte de crédibilité du baccalauréat. Des mesures extrêmes contre la triche ont été prises.

Le plus important a été de sécuriser les centres d'impression, les centres de dépôt, l'acheminement des sujets, et ensuite les centres de déroulement. Il s'agit également d'empêcher des gens en externe d'envoyer des solutions aux candidats. Le risque de diffusion des sujets après l'ouverture des enveloppes en salle d'examen, a été réduit par l'interdiction des portables, la présence de surveillants dans la salle, les détecteurs de métaux à l'entrée du centre d'examen. Le recours à la suspension d'internet a été, visiblement, moindre cette année. Evidemment, on est loin de la fraude spectaculaire au baccalauréat de juin 1992, à dimension nationale, avec une fuite médiatisée des sujets, assimilée à un complot politique: les sujets avaient été exhibés dans la rue, livrés aux médias, distribués devant les centres d'examen et même affichés aux portes des salles d'examen, à la veille de chaque épreuve, dans une ambiance d'insécurité totale. Les épreuves n'avaient été repassées que pour certaines matières dans trois villes, sous la «haute sur-



■ En 2022, l'autorité de l'Etat est complètement rétablie et l'administration veille à ce que le bac se déroule dans les conditions qui permettent l'équité au bénéfice de l'ensemble des candidats. (Photo:DR)

veillance» des policiers et des gendarmes. Le taux d'admis au baccalauréat de 1992, avait été de 22% malgré la fraude généralisée et le rachat. C'était il y a trente ans. Les années de la décennie du terrorisme avaient apporté chacune son lot de cas de fraudes relayés par la presse. En fait, dans les années 1990, organiser le baccalauréat, surveiller

les épreuves et les corriger étaient des tâches héroïques, soumises à des conditions nationales d'insécurité et de menaces pesant sur les enseignants, les chefs d'établissements et les personnels de l'éducation liés au baccalauréat. Il y eut de multiples cas de menaces ou même d'agressions sur les surveillants et les correcteurs, et parfois les sur-

veillants étaient contraints de fermer les yeux ou désertier les salles d'examen. En 2022, l'autorité de l'Etat est complètement rétablie et l'administration veille à ce que le bac se déroule dans les conditions qui permettent l'équité au bénéfice de l'ensemble des candidats.

La crédibilité de l'examen exige d'assurer l'égalité des chances entre tous les candidats. Cette année, les fraudeurs ont été sévèrement punis à des peines allant jusqu'à 18 mois de prison ferme, assortis d'une amende de 200.00 DA. On apprend que les tentatives de triche et les cas de fuite des sujets à travers les réseaux sociaux ont notamment été révélés par l'Organe national de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'Information et de la Communication, lequel en a alerté les services de la police judiciaire. Le ministère de la Justice a recommandé, début juin, aux procureurs généraux près les Cours de justice la mise en place d'une «cellule de veille et de suivi» spécifique aux délits relatifs à la fraude à l'examen du bac. Plus de 700.000 candidats ont passé à l'échelle nationale les épreuves du Baccalauréat (session juin 2022), répartis sur plus de 2.500 centres d'examens durant cinq jours (du 12 au 16 juin en cours). Le ministre de l'Education a fait savoir que les résultats du «Bac 2022» seraient annoncés au cours de la troisième semaine ou au début de la dernière semaine du mois de juillet, et ceux du Brevet d'enseignement moyen (BEM) la fin juin. En 2021, le taux de réussite national à l'examen du Baccalauréat, 61,17 %, avait été jugé «bon et encourageant», par le ministre de l'Education nationale.

Lakhdar A.

Politique du Président Tebboune

L'appui de l'APN

La journée parlementaire sur «la politique d'emploi, la protection et la sécurité sociales», organisée, jeudi, par le groupe parlementaire du Mouvement El Bina, en présence de responsables de partis politiques, a été l'occasion pour le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, de réaffirmer l'attachement de l'Assemblée aux «positions fermes» exprimées par le Président Abdelmadjid Tebboune pour la préservation de la «paix et des droits» et du «serment historique». Le président de l'APN a mis l'accent sur la nouvelle vision adoptée dans le programme du président de la République, basée essentiellement sur «une économie forte sous-tendue par un véritable investissement». Les indicateurs témoignent de la pertinence des choix et des voies de transition empruntées par l'Etat, a-t-il souligné.

Brahim Boughali a évoqué la célébration prochaine du 60^e anniversaire de la fête de l'Indépendance. «Cette célébration n'est que le début d'une nouvelle étape pour le rassemblement, l'élargissement des consultations, le resserrement des rangs, la consolidation du front intérieur et le renforcement de l'unité nationale entre toutes les composantes de la Nation en vue d'assurer la sécurité et la stabilité», a-t-il fait observer. Il a ajouté que cette halte historique «témoigne également de l'attachement de l'Algérie à la souveraineté de ses positions et à son autonomie de décision, ne répondant en cela à aucun diktat sinon celui de la conscience et du devoir de fidélité aux principes». Le président de l'APN n'a pas manqué de décrire le contexte mondial marqué, a-t-il dit, par pleins de «défis et de menaces inévitables» et la nécessité d'y faire face «en consacrant la cohésion entre son peuple vaillant et son armée forte qui veille à la défense des intérêts vitaux de la communauté nationale».

A propos du thème de la journée parlementaire, Brahim Boughali a fait remarquer que l'Algérie passera à une politique d'emploi non tributaire de la rente des hydrocarbures soumise aux fluctuations du marché mondial, a-t-il dit, rappelant que la réforme de la politique de l'emploi s'inscrit dans le cadre de «la vision globale» des mutations que connaît le pays, d'autant plus que les répercussions du chômage impactent l'ordre social et moral. Il a rappelé que les multiples mesures décidées par le Président Tebboune, notamment l'institution d'une allocation chômage pour les jeunes à la recherche d'un emploi et l'insertion des contractuels. Selon le président de l'APN, les programmes attendus dans le cadre du projet de loi relatif à l'investissement «auront aussi un effet sur les domaines de développement dans notre pays pour améliorer le climat des affaires et attirer les investissements».

L. A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

REPÈRE

Feux de forêts

L'Algérie affrète un bombardier d'eau de la Fédération de Russie

Un avion bombardier d'eau «Berieve BE 200» affrété pour une période de trois mois auprès de la Fédération de Russie a atterri, dans la soirée de mercredi, à l'aéroport international Houari Boumediene (Alger) pour intervenir dans des opérations d'extinction des feux de forêts à travers le territoire national. Etaient présents à l'arrivée du bombardier d'eau à l'aéroport international Houari Boumediene, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud et le directeur général de la Protection civile, Boualem Boughlaf. «L'Algérie a connu des incendies de forêts l'année passée, nous avons mobilisé tous les moyens, et nous avons vu que les moyens dont disposait l'Algérie ne suffisaient pas face à de tels incendies d'une ampleur exceptionnelle. Donc, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, on a été dans l'obligation d'aller chercher des affrètements à travers certains pays du monde. Il y a eu une réponse d'un pays, et aujourd'hui cet avion bombardier est ici en Algérie», a souligné M. Beldjoud dans une déclaration à la presse.

Ce dernier a déclaré qu'il s'agissait d'un «affrètement pour une période de trois mois, soit à partir du 15 juin au 15 septembre prochain», soulignant également qu'il s'agit «d'un bombardier unique au monde, d'une grande capacité, qui peut intervenir dans tous les lieux, et qui constitue «un moyen supplémentaire pour le pays et aussi un moyen supplémentaire pour aider les éléments de la Protection civile» «Je rappelle que le président de la République avait donné l'instruction l'année passée, eu égard à la situation qu'a vécue l'Algérie en matière d'incendies, l'acquisition de quatre canadiens du modèle Berieve BE 200. La commande a été passée d'une manière officielle et on attend qu'un des quatre bombardiers arrive en Algérie vers la fin du mois de décembre prochain, quant aux trois autres, ils seront livrés au cours du premier trimestre de l'année prochaine», a-t-il affirmé.

Quant au bombardier en question, c'est un Berieve BE 200, spécialisé dans la lutte contre les feux de forêts, d'une capacité de 12.000 litres compartimentés, ce qui permet un largage selon les besoins opérationnels et qui a la possibilité de vol à basse altitude et une vitesse de croisière de plus de 500 km/h et l'échappage en mer en 14 secondes avec possibilité de ravitaillement sur piste d'atterrissage, selon la fiche technique fournie par la Protection civile.

Développement prioritaire du secteur de l'énergie et des mines

Systeme incitatif : un soutien pour les initiatives locales et étrangères

L'Algérie cherche à densifier son tissu industriel et à garantir sa compétitivité, et ainsi développer son économie traditionnellement peu diversifiée, dominée par les secteurs gazier et pétrolier, laissant peu de place aux autres secteurs porteurs.

Pour accélérer sa transition économique, l'Etat va soutenir l'investissement national et étranger dans le pays, relancer les projets stratégiques et structurants, pour encourager les investissements efficaces. Le projet de loi relatif à l'investissement présenté mardi dernier devant les membres de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie et du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire (APN), annonce de nouvelles mesures fortes en faveur des investisseurs nationaux et étrangers. Ce nouveau texte de loi devrait faciliter les ajustements structurels, le développement des infrastructures

pour stimuler la croissance et créer des emplois et de la valeur ajoutée.

La priorité actuellement est accordée aux investissements structurants et des zones économiquement vulnérables. Les autorités visent à travers cette nouvelle version à anticiper les opportunités d'investissements dans les secteurs stratégiques, à l'instar de celui de l'énergie et des énergies renouvelables. Intervenant dans ce sens, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a estimé, avant-hier, que «le projet de loi relatif à l'investissement revêt une importance pour le développement de l'activité aval du secteur notamment les activités de raffinage et de pétrochimie ainsi que celles minières soumises au régime fiscal général». Il veut impulser une nouvelle dynamique au secteur énergétique, soulignant l'importance du système incitatif introduit dans ce projet de loi. La participation efficace, estime-t-il «du secteur à l'enrichissement de ce projet de loi a permis l'introduction des mines, des industries pétrochimiques et des énergies renouvelables dans la case du système incitatif pour les secteurs prioritaires».

«Le secteur a besoin d'un investissement national et étranger au

regard des projets structuraux programmés dans le cadre de la relance économique, d'où la nécessité de l'expérience technique, de la technologie et de financements conséquents pour notamment le développement des projets pétrochimiques et ceux liés à la valorisation des produits miniers comme le zinc, le plomb, le fer et le phosphate». Le ministère de l'énergie a déjà conclu de nombreux partenariats dans le secteur des énergies fossiles et vise en parallèle à renforcer les investissements dans le secteur minier, importants pour relancer le secteur industriel. Ce dernier ne peut se développer sans les matières premières, par conséquent, le pays n'a d'autres choix que de se focaliser à priori sur le développement de la production locale afin de réduire sa facture d'importation. En plus du cadre incitatif introduit dans ce projet de loi, les activités du secteur de l'énergie et des mines pourraient aussi profiter des avantages et facilitations inscrites dans le cadre de la nouvelle loi minière et la loi sur les hydrocarbures, toujours en attente.

«Les activités du secteur de l'énergie et des mines sont encadrées par trois lois : la loi sur les hydrocarbures, la loi sur les mines et la loi relative à l'électricité et à la distribution de gaz par canalisations», a-t-il précisé dans ce sens. «La loi sur les hydrocarbures modifiée fin 2019 a apporté plusieurs mesures incitatives pour relancer le partenariat, en assurant un

climat d'investissement attractif et une faible fiscalité et en prévoyant des mesures facilitant le partenariat et renforçant les opérations d'exploration des gisements pour augmenter les capacités de production et de réserve, l'exploration des nouveaux gisements exigeant désormais de grands investissements et de nouvelles techniques que la Sonatrach ne peut effectuer seule», a-t-il expliqué, assurant que «le secteur œuvre à adapter le cadre législatif du secteur minier, à travers la révision de la loi minière pour conférer davantage d'attractivité au domaine minier national et simplifier les procédures d'octroi des licences minières de manière à conforter le programme élaboré pour le développement des projets structurants et stratégiques du secteur minier».

Ces deux lois offrent aux investisseurs nationaux et étrangers de nombreuses incitations fiscales et parafiscales et des facilitations administratives, tout comme la nouvelle loi sur l'investissement. Le ministre a souligné l'importance qu'accorde ce projet de loi au secteur de l'énergie et des mines, évoquant «les facilitations des procédures administratives, notamment la création d'une plateforme numérique pour l'investissement et d'un guichet spécial pour l'investisseur étranger et d'autres facilitations pour encourager l'investissement national et étranger».

Samira Takharboucht

La FIA présente une occasion pour diversifier les partenariats économiques

Investir dans les secteurs agricole et industries algériens, les Etats-Unis intéressés

La 53^{ème} édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) qui s'est clôturée hier à Alger après cinq jours d'échanges fructueux entre des entreprises algériennes et étrangères, était une occasion pour l'entreprise économique algérienne afin de diversifier ses partenaires économiques, industriels, agricoles et commerciaux. Des opérateurs algériens et leurs homologues américains ont signé dans ce cadre, de nombreux accords de partenariats qui profiteront, selon le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, à «plusieurs secteurs prioritaires, notamment l'agriculture et la mise en valeur des terres, l'industrie, les voies ferroviaires, ainsi que les domaines d'investissement en matière de sécurité alimentaire».

Intervenant lors d'une conférence de presse conjointe organisée avec le ministre algérien, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie Elizabeth Moore Aubin, a affirmé, mercredi dernier que «son pays est entièrement au fait des priorités fixées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», affirmant que «lors de la FIA, l'attention a été polarisée notamment sur les sociétés actives dans les domaines du matériel agricole et des céréales». Deux domaines fortement touchés par la guerre en Ukraine. L'Algérie veut s'affranchir de sa dépendance à l'étranger en se focalisant sur le développement de sa production locale. L'intérêt est accordé au développement des partenariats stratégiques avec des étrangers. Les Etats-Unis ont exprimé dans cette perspective leur souhait de renforcer la coopération bilatérale dans les secteurs prioritaires. Les investisseurs américains présents à la FIA ont évalué avec leurs homologues algé-

riens tous les mécanismes et moyens de coopération dans les secteurs stratégiques.

Une quarantaine de sociétés américaines actives dans les domaines des produits de consommation, l'aviation, la défense, l'énergie électrique, l'agriculture, la prise en charge médicale, les technologies de pointe et les hydrocarbures ont participé à la 53^{ème} édition de la FIA, a précisé la diplomate américaine qui a insisté sur l'importance du renforcement des relations bilatérales entre les deux pays. «Les relations bilatérales liant Alger et Washington sont très fortes et nous voulons les renforcer dans le domaine économique, et pour la promotion de l'enseignement de l'anglais en Algérie», a-t-elle indiqué, réitérant le soutien de son pays à l'Algérie dans «la concrétisation de la vision du Président Tebboune pour l'année 2022 comme une année économique à travers une série d'accords».

«L'Algérie est l'un des plus grands marchés économiques et le plus important dans la région. Elle constitue un portail d'accès aux régions du Maghreb et du Sahel et c'est aussi un pays qui recèle une jeunesse avec un bon niveau d'instruction, polyglotte et qui travaille sérieusement ce qui encourage les entreprises américaines à investir le marché algérien dans tous les secteurs», a-t-elle souligné, affirmant «la convergence de vues entre les deux pays sur la question d'exportation davantage de produits agricoles algériens vers les Etats-Unis».

La diplomate a reconnu par ailleurs que «l'accès aux marchés américains est une opération ferme et précise mais les bénéfices éventuels sont énormes une fois l'opération accomplie».

Samira Tk

PROMOTION IMMOBILIÈRE

Statistiques

Le FGCMPI réalise une croissance de 14% en 2021

Le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMPI) a réalisé une moyenne de croissance de 14%, soit un chiffre global dépassant les 26 mds DA. D'après le bilan présenté lors des travaux de la 15^{ème} Assemblée générale du FGCMPI, cette croissance a été rendue possible grâce à l'évolution enregistrée des souscriptions, des adhésions, et des produits financiers et de garantie.

Un total de 2,41 mds DA de garanties a été dégagé aux projets commercialisés dans la formule de vente sur plan (VSP), soit une hausse de 38% couvrant 27.475 unités de logement, selon le bilan. Le montant des frais d'adhésion a dépassé 144 millions DA, soit une hausse de 29% par rapport à 2020. Une hausse en termes de recette a été enregistrée également avec un montant de 1,15 md DA (+23%).

Le bilan a fait état de 172 projets dans 36 wilayas qui confrontent des problèmes avec un total de 10.789 unités de logement, dont 122 projets (LPA et LPP) dans 27 wilayas et 50 projets (LPL) au niveau de 17 wilayas.

A cette occasion, le DG du FGCMPI, Hazi Kamel a souligné la volonté des promoteurs immobiliers à promouvoir l'éthique professionnelle et améliorer la qualité du travail, rappelant que les 11 réunions tenues lors de la précédente AG ont permis d'examiner les différents rapports et d'alléger les procédures de dépôt des dossiers en annulant les frais de traitement des dossiers et la révision des critères d'évaluation avec des réductions de 40%, outre le recours à un bureau extérieur pour l'obtention de la certification ISO 9001.

Le FGCMPI a mis en place un espace de communication avec les promoteurs permettant d'intervenir en temps réel pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés leurs projets, selon M. Hazi. Par ailleurs, le FGCMPI a procédé au lancement de la plateforme numérique "Warchatic", dédiée aux opérateurs et aux acteurs du secteur du bâtiment. Cette plateforme permet la diffusion de toutes les informations concernant le secteur, ainsi que les opportunités d'affaires proposées aux promoteurs, architectes, ingénieurs en génie civil et bureaux d'études. Elle permet en outre à ces intervenants de bénéficier des services de logistiques, d'assurances, de transactions bancaires, d'hôtels et de prestations médicales à distance. Les professionnels détenant une carte d'abonnement "Warchatic" peuvent aussi acquérir via cette plateforme des matériaux de construction, avec des prix appropriés, en sus d'autres avantages.

Pour sa part, le directeur général de la construction et des moyens de réalisation au ministère de l'Habitat, Rédha Bouarioua a indiqué dans une déclaration à la presse que le respect de la qualité dans les opérations de construction commence par celui des spécifications prévues dans le cahier des charges, et les essais qui doivent être effectués par des laboratoires accrédités afin de s'assurer de la conformité de ces matériaux aux normes stipulées avant leur utilisation. Il a, en outre, précisé que le secteur a exigé des documents techniques liés à la mise en œuvre des projets, auxquels les bureaux d'études doivent recourir pour parvenir à des réalisations de qualité.

Agence

BRÈVE

Transport aérien

Accord de principe pour 16 demandes d'investissement

Le ministre des Transports, Abdelah Moundji a indiqué, jeudi à Alger, que son département avait donné son accord de principe à seize (16) demandes d'investissement dans le domaine du transport aérien dont neuf (9) relatives aux services de transport aérien public des voyageurs et des marchandises. Le ministre répondait à une question orale sur l'avancement du projet d'ouverture du secteur des transports aérien et maritime à la concurrence et l'investissement aux opérateurs privés, lors d'une plénière au Conseil de la nation sous la présidence de M. Salah Goudjil, président du Conseil tenue en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Le ministère a donné son accord de principe à seize (16) demandes d'investissement dont neuf (9) relatives aux services de transport aérien public des voyageurs et des marchandises, a précisé M. Moundji. Ces accords de principe ont été donnés dans le cadre de la promotion de l'investissement dans ce secteur avec des partenariats public-privé ou privé-privé en attente du parachèvement des dossiers requis des opérateurs économiques, a-t-il expliqué. Dans le même sillage, M. Moundji a relevé quelques obstacles juridiques relatifs à l'acquisition et le traitement des nouveaux équipements des investisseurs, soulignant la nécessité d'introduire les modifications nécessaires pour résoudre ce problème. Le ministère des Transports a octroyé les droits de concession à quatre (4) opérateurs privés pour le transport maritimes de marchandises et donné son accord de principe à sept (7) autres demandes d'investissement en matière de transport maritime de marchandises, outre quatre (4) demandes pour le transport maritime des voyageurs, a fait savoir le ministre, affirmant que l'opération se poursuivait.

Agence

Démantèlements, perquisitions et arrestations en série

Quand les quartiers populaires découvrent la cocaïne

Le trafic des drogues dures a, subitement, augmenté depuis 2018, l'année durant laquelle les services de sécurité ont découvert une cargaison chargée de 701 kilogrammes de cocaïne à l'intérieur d'un bateau en provenance du Brésil et transportant de la viande. Depuis, les affaires liées au trafic des drogues dures ont explosé, les mandats de perquisition ont augmenté et le nombre des arrestations de trafiquants a grimpé. La cocaïne s'est faufilée jusqu'aux quartiers populaires, alors qu'il y a moins de quatre ans, cette drogue dure était réservée aux plus riches.

A Bab El-Oued, Ain Benian, Ouled Fayet, Chéraga, Dar El Beida, El Harrach comme dans de nombreuses communes du pays, le trafic de cocaïne a sensiblement augmenté. Désignée par l'appellation «Tchouchna», la cocaïne mélangée avec d'autres médicaments pharmaceutiques est en train de s'étendre et de se répandre au pays. Perquisitions des domiciles, démantèlements de réseaux, arrestations de trafiquants et récupération de grosses quantités de cocaïne, les drogues dures ont envahis les quartiers populaires. Les rapports annuels de l'Office national de lutte contre le trafic de drogue (Onlctd) font état d'une hausse considérable du trafic des drogues dures visant l'Algérie. En 2015, et selon les statistiques publiés par l'Onlctd, la quantité de cocaïne saisie a frôlé les 86 kg, tandis qu'en 2016, le bilan est passé à 54,1 kg de cocaïne saisis. En 2017, les services de sécurité ont récupéré près de 500 grammes de cocaïne et près de 150 grammes d'héroïne, soit une année presque sans drogues dures.

C'est à partir de l'année 2018 que le trafic des drogues dures a commencé à peser lourdement sur la stabilité du pays. Devenue tristement célèbre, l'affaire dite «Ferry cocaïne » qui avait, en mai 2018, défrayé la chronique suite à l'interception par un détachement des forces marines de l'Armée nationale populaire (ANP) de plus de 700 kg de cocaïne au Port d'Oran. Il s'agit de la plus importante saisie de cocaïne jamais réalisée. En effet, au cours de cette grosse affaire de crime organisé, 700 kilos de cocaïne ont été découverts à l'intérieur d'un bateau en provenance du Brésil et transportant de la viande. Une affaire criminelle dont l'ex-patron de la police, Abdelghani Hamel, est impliqué ainsi que cinq autres individus. Parmi eux, son chauffeur personnel ainsi qu'un importateur Kamel Chikhi. Egalement, plusieurs personnes dont des magistrats et des procureurs étaient impliqués dans cette affaire.

Deux ans après cette grosse affaire de trafic de cocaïne, les services de sécurité ont mis la main sur une autre quantité considérable des drogues dures, cette fois ce sont près de 500 kilogrammes de cocaïne répartis en 442 plaquettes qui ont été interceptés en juin 2021 aux larges d'Arzew (Oran) dans le Nord-Ouest du pays. La grosse prise a été réalisée le jour de la célébration de la journée mondiale de la lutte contre le trafic de drogue, le 26 juin 2021. En effet, ce jour-là, des pêcheurs oranais avaient signalé des sacs suspects qui flot-



■ La cocaïne, cette drogue dure est en train de se répandre dans les quartiers populaires.

(Photo : DR)

taient au large du port algérien. Des sacs noirs et gris attachés par des cordes avaient attiré l'attention des pêcheurs. Alertés par les pêcheurs, des garde-côtes relevant des forces maritimes de l'ANP avaient saisi, le 26 juin 2021, près de 500 kilos de cocaïne. «Les garde-côtes du commandement des Forces navales (...) ont déjoué, le 26 juin 2021 à 22h, une tentative d'introduction d'une énorme quantité de cocaïne destinée à l'inondation de notre pays par ces poisons et drogues», avait précisé ce jour-là un communiqué du ministère de la Défense nationale. Des pêcheurs locaux ont signalé «la présence de sacs suspects qui flottaient», avant que des unités des garde-côtes ne soient dépêchées sur les lieux, à six milles marins (11 km) au Nord-Ouest du Cap Carbon à Oran», avait expliqué la Défense nationale.

Le réseau de Chéraga et les kilogrammes de cocaïne

Durant le mois de mai passé, les efforts élaborés par les brigades anti-stups relevant de la Sûreté nationale ont permis l'anéantissement d'un dangereux réseau de trafic de cocaïne à Alger. Quatre trafiquants ont été arrêtés et une quantité estimée à 2 kilogrammes et 250 grammes de cocaïne a été saisie, en outre, la récupération de 150 comprimés de psychotropes de marque «Prégabaline» et trois véhicules et motos utilisés dans le transport et la vente illégale des drogues dures.

D'autre part, et pas plus loin qu'avant-hier, une nouvelle prise de cocaïne a été réalisée, cette fois dans la wilaya d'Ouargla, ce qui dénote la présence et l'étendue des drogues dures à travers le territoire du pays.

Ici, les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la sûreté de wilaya d'Ouargla ont saisi 11,43 grammes de drogue dure (cocaïne), a annoncé avant-hier un communiqué de la DGSN.

Par ailleurs, et durant le mois de janvier passé, les services de la sûreté de wilaya de Sétif avaient annoncé l'élimination d'un réseau international composé de 11 indi-

vidus spécialisés dans le trafic de drogue dure et saisi environ 3.000 comprimés psychotropes et 40 grammes de cocaïne. Selon le chargé de la communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Abdelouahab Aissani, «l'opération avait permis également la saisie de deux véhicules touristiques utilisés pour les déplacements des membres de ce réseau

Durant le mois de janvier passé, les services de la sûreté de wilaya de Sétif avaient annoncé l'élimination d'un réseau international composé de 11 individus spécialisés dans le trafic de drogue dure et saisi environ 3.000 comprimés psychotropes et 40 grammes de cocaïne.

qui compte parmi ses membres huit individus issus d'une wilaya frontalière», souligne-t-il. L'opération avait été concrétisée après l'exploitation de renseignements faisant état d'un éventuel transport d'une importante quantité de drogue dure destinée à la vente sur le territoire de la wilaya de Sétif par des individus issus d'une wilaya frontalière dans l'Est du pays, ainsi qu'un autre groupe d'individus issus de la ville de Sétif dont les renseignements ont fait état de leur implication dans des affaires de trafic de drogue dure.

«Les investigations et les recherches menées, dans ce contexte, avaient permis l'arrestation de 11 suspects, la saisie de cette quantité de psychotropes et de drogue dure, en plus des deux véhicules touristiques», avait indiqué l'officier de police Aissani. Des dossiers pénaux ont été élaborés à l'encontre des membres de ce réseau pour «détention de drogue dure en vue de sa vente de manière illicite, importation, possession et transport de drogue dure de manière illégale et destinée à la vente», avait indiqué le Commissaire Aissani.

Le vaste réseau de cocaïne Niamey-Alger ne sévira plus

La cocaïne, cette drogue dure est en train de se répandre dans les quartiers populaires. La multiplication des mandats de perquisition, les démantèlements en série des réseaux de trafic et le nombre en crescendo des trafiquants arrêtés, ont démontré l'étendue de trafic de cocaïne dans notre pays.

En février 2022, la Sûreté de Wilaya d'Alger a réussi de démanteler un vaste réseau criminel spécialisé dans le trafic de cocaïne, il s'agit du plus grand réseau criminel transfrontalier en activité entre les pays du Sahel et l'Algérie.

L'annonce a été faite par le chef adjoint de la Section de lutte contre le trafic des stupéfiants à la Division Centre de la Police judiciaire relevant de la Sûreté d'Alger, en l'occurrence le lieutenant Ouleha Hadj Nacer, qui avait annoncé l'élimination d'un vaste réseau criminel transfrontalier spécialisé dans le trafic de cocaïne et la traite humaine.

Une quantité estimée à près de 800 grammes d'héroïne et près de 700 grammes de cocaïne avait été saisie lors de cette affaire.

Selon le lieutenant Ouleha, les investigations menées durant plusieurs mois par les services spécialisés relevant de la DGSN ont permis de neutraliser la bande criminelle composée de 14 trafiquants dont 10 subsahariens, qui activait sur l'axe Niger, In Guezzam, Ghardaïa, Boufarik jusqu'à la capitale Alger, d'où son champ d'activité privilégié. Désigné par le mot «Tchouchna», des quantités de cocaïne ont été écoulées dans des quartiers populaires, notamment dans la commune de Bab El Oued, Ain Benian, Ouled Fayet ou encore Chéraga, où la consommation de cette drogue dure a connu un boom sans précédent. En octobre 2021, et suite à un mandat de perquisition d'un domicile sis dans la banlieue d'Alger, les éléments de la Police judiciaire de la Sûreté nationale avaient arrêté, dans une affaire liée au trafic de cocaïne, deux individus et saisi 1,418 kg de cocaïne.

Sofiane Abi

INFO EXPRESS

**Stéphanie Kurlow
La ballerine voilée,
réalise son rêve sur
la pointe des pieds**

Dotée d'une grâce aérienne et imprégnée des belles valeurs musulmanes que lui ont transmises, dès l'âge de huit ans, ses parents convertis à l'islam, l'Australienne Stéphanie Kurlow n'a jamais renoncé au doux rêve qu'elle nourrit depuis le jour où, pour la première fois, elle s'est glissée avec bonheur dans un long tutu rose.

Fière des origines russes de sa mère, notamment car elles évoquent en elle le prestigieux théâtre du Bolchoï, le temple de la danse classique, la jeune ballerine voilée de l'autre bout du monde tourne sur elle-même, avec une légèreté et une aisance que les années et son perfectionnisme n'ont cessé d'améliorer.

Désormais connue pour le feu sacré qui l'anime et reconnue pour son talent indéniable, Stéphanie Kurlow, à l'orée de ses vingt ans, est en passe de réaliser son rêve avec élégance, et sur la pointe des pieds : devenir la première danseuse classique en hijab du monde.

Il y a six ans de cela, du haut de ses 14 ans, elle refusait, avec une étonnante maturité, de devoir choisir entre son tutu virevoltant et son hijab couvrant, sans lesquels elle aurait eu l'impression de perdre son âme. Grand bien lui en a pris. ■

**Éco-volontariat/Alger-Plage
QNET initie une opération
de nettoyage de plage**



Conformément à sa philosophie «RYTHM» (Raise Yourself to Help Mankind) qui se traduit par : «Élevez-vous pour aider l'humanité» ; et dans le cadre de ses activités de responsabilité sociale, QNET, la société internationale de vente directe basée sur le e-commerce, a procédé à l'organisation d'une journée de nettoyage de plage à Alger-Plage, et ce, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement. Les représentants indépendants de QNET, les organisations environnementales, les bénévoles et les membres des médias se sont réunis pour cette activité de net-

toyage côtier. Cette opération vise à maintenir la propreté et la beauté du bord de mer et à sensibiliser à l'importance de nettoyer après s'être amusé sur la plage. Elle vise également à encourager les individus à s'approprier leur environnement et à prendre un soin particulier des espaces publics pour leur propre intérêt et celui des générations futures. L'initiative a été réalisée en coopération avec la commune de Bordj El Bahri, avec l'aide d'Extranet, l'établissement public qui est chargé de la réalisation de toutes les opérations de nettoyage, de collecte

et de transport de déchets ménagers, et le nettoyage des lieux accueillant le public, la société SM Vision Net spécialisée dans la collecte des déchets et sous la recommandation du commissariat national du littoral (CNL). Les participants ont passé un après-midi et ont accompli bien davantage qu'un travail d'équipe, ramassant des déchets créés par l'homme sur le littoral, y compris d'innombrables mégots de cigarettes, bouteilles et gobelets en plastique et autres déchets, l'action comprenait à placer des poubelles pour la prévention future. ■

INFO EXPRESS

**Affaires religieuses
Belmehti préside
l'ouverture de l'Ecole
coranique d'été de 2022**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a présidé, avant-hier à Dar El-Coran Ahmed-Sahnoun (Alger), l'ouverture de l'Ecole coranique d'été de 2022.

M. Belmehti a précisé en marge d'une session régionale consacrée à l'Ecole coranique d'été que «cette nouvelle saison est marquée par une forte affluence avec l'enregistrement d'un grand nombre d'inscrits au niveau de ces structures religieuses», soulignant que «compte tenu de la demande croissante des inscriptions dans les écoles coraniques enregistrées à cette période de l'année, il est possible d'ouvrir les mosquées pour l'organisation de cycles et de classes d'apprentissage du Saint Coran pour répondre à cette demande». «Beaucoup d'écoles coraniques affichent presque complet, comme c'est le cas à Dar El-Coran Ahmed-Sahnoun de Bir Mourad Raïs, qui dispose de 1.000 places d'enseignement coranique, sachant que les écoles coraniques de la capitale comptent près de 50.000 élèves», a-t-il dit. «L'Algérie a toujours été au service du Saint Coran par la mobilisation de tous les moyens disponibles», a-t-il affirmé, rappelant «la structuration administrative du ministère qui a donné lieu à la création de directions centrales et de sous-directions chargées du développement de l'enseignement coranique et des concours organisés». ■

**Agriculture
Création d'un
comité national de
prévention et de lutte
contre les zoonoses**

Un comité national de prévention et de lutte contre les zoonoses (maladies infectieuses transmissibles de l'animal à l'homme), a été créé jeudi dernier à Alger par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. L'installation officielle de ce comité s'est déroulée au niveau de la chambre nationale de l'agriculture, en présence des représentants de plusieurs secteurs ministériels.

Ce comité, présidé par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, chargé de l'autorité vétérinaire nationale, est composé de différents secteurs et institutions à l'instar de l'agriculture, la santé, les finances, le commerce, la pêche et l'Institut nationale de la médecine vétérinaire ainsi que l'Institut Pasteur d'Algérie. Il aura notamment pour mission d'observer, de veiller et de chercher l'alerte en cas de menace d'épizootie et/ou d'épidémie. Il est chargé également d'élaborer et de promouvoir à l'échelle nationale les programmes de prévention et de lutte, et de valider les plans de leur mise en œuvre. Ce comité validera aussi les plans d'intervention, se chargera de les actualiser et d'élaborer un plan d'information, de sensibilisation et de communication sociale. La Directrice des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, Fairouz Bendahmane, a souligné, lors de l'installation de ce comité, l'importance de prendre en charge les maladies zoonotiques afin de préserver la santé publique. Elle a indiqué que 60% de maladies infectieuses sont issues des zoonoses, précisant que 75% des maladies émergentes sont zoonotiques. «Il y a une probabilité que le Covid-19 soit issu d'une source animale», rappelle Mme Bendahmane, soulignant la nécessité d'intensifier les efforts afin de faire face contre les maladies zoonotiques. ■

Startups

Signature d'une convention de partenariat entre «Algeria Venture» et «Google for Startups»

L'accélérateur de startups «Algeria Venture» a signé, jeudi à Alger, une convention de partenariat avec «Google for Startups» dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (MENA), en présence du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des startups, Yacine El-Mahdi Oualid. La convention a été signée au niveau de l'espace «Algeria Venture», en marge de la Foire internationale d'Alger, par le directeur général d'«Algeria Venture», Sid Ali Zerrouki, et le responsable de l'écosystème des développeurs de «Google» dans la région MENA, Salim Abid. A

cette occasion, M. El-Mahdi Oualid a souligné l'importance de ce partenariat avec «Google» qui est leader dans le domaine des nouvelles technologies, assurant que la convention «permettra d'encadrer et de former un maximum de startups et de répondre à leurs demandes croissantes de formations». Elle permettra également aux startups d'utiliser les technologies de Google pour faire aboutir leurs projets, a-t-il ajouté. De son côté, le directeur général d'«Algeria Venture» a mis en exergue l'importance de ce partenariat qui permettra aux startups, a-t-il dit, de bénéficier de formations assurées par des experts

internationaux et de développer leurs compétences. Il s'agit de former une centaine de startups en 2022, tout en s'efforçant d'augmenter le nombre de bénéficiaires dans les années à venir. Le responsable a mis l'accent sur la politique économique des pouvoirs publics, qui misent beaucoup sur ce domaine, en offrant un écosystème intégré assurant tous les moyens permettant aux startups de se développer. Il a également salué le rôle efficient d'«Algeria Venture» dans le système des startups, en termes d'accompagnement et de mise à disposition de tous les moyens nécessaires. ■

Gendarmerie nationale

Mise en place d'un plan spécial saison estivale 2022

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a mis en place, à l'occasion de la saison estivale 2022, un plan de sécurisation et de prévention visant à sécuriser les personnes et les biens privés et publics, a indiqué ce corps de sécurité dans un communiqué.

«Un plan sécuritaire spécial a été mis en place pour assurer la sécurité et la quiétude dans les lieux à forte affluence comme les plages, les complexes touristiques, les lieux de loisirs et les

places publiques notamment dans les wilayas côtières», précise la même source. Il repose également sur «le renforcement de la présence des formations de la GN sur le terrain au niveau du réseau routier en prévision d'un trafic dense et la mise en place de dispositifs préventifs adaptés dans le temps et l'espace, en vue de fluidifier la circulation routière et limiter les accidents de la route».

Il s'agit aussi de mettre en place des dispositifs mobiles renforcés

par des sections de sécurité et d'intervention, des brigades cynophiles, des escadrilles aériennes pour sécuriser et contrôler les routes et les lieux qui connaissent un grand flux d'estivants (plages, forêts, lieux de détente). Les brigades de protection des mineurs relevant de la GN organiseront des campagnes de sensibilisation au profit des enfants, outre les brigades de protection de l'environnement qui se chargeront des infractions liées à la pollution des plages

pour les communiquer aux autorités administratives qui prendront les mesures nécessaires. Dans le domaine de la santé publique, «les unités de la GN consacreront leurs activités à la prévention et à l'élimination de toutes infractions d'atteinte à la santé publique, notamment celles ne respectant pas les conditions et normes définies par la réglementation en vigueur et qui sont susceptibles de nuire à la santé du citoyen, tout en avisant les autorités administratives». ■

Sahara occidental

Les hommes de loi espagnols contre la politique du Premier ministre

La suspension par l'Algérie du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec l'Espagne après le changement de position de Madrid concernant le Sahara occidental, est une mesure légale et respecte la légalité internationale, ont assuré des hommes de loi espagnols en droit international.

L'Association des professeurs de droit international public et des relations internationales (AEPDIRI) a indiqué dans un article repris par le quotidien *Publico*, que la décision du gouvernement espagnol de soutenir le soi-disant «plan d'autonomie», est une «double violation du droit international», parce qu'il est, d'une part, impératif pour tous les Etats de respecter le droit à l'autodétermination des peuples sous domination coloniale, dont le peuple sahraoui.

D'autre part, «cela est une violation particulière de la responsabilité qui incombe à l'Espagne en tant que puissance administrante : garantir précisément l'exercice de l'autodétermination de son ancienne colonie».

Ainsi, «lorsque l'Espagne viole gravement une norme qui fait partie intégrante de l'ordre juridique international, elle ne peut s'attendre à une absence de réaction (...) Ce droit et cette obligation ont été exécutés



■ Premier ministre espagnol.

par le gouvernement algérien dans le strict respect du droit international», affirme l'association.

«La suspension du traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec l'Espagne est une contre-mesure aussi légale que nécessaire et attendue», soutient l'association, laquelle insiste que face à la «violation par l'Espagne du droit international, l'Algérie a l'obligation de réagir».

Les professeurs membres de cette association, Ander Gutierrez Solana Journoud et Maria Lopez Belloso des universités du Pays Basque (Euskal Herriko Unibertsitatea) et de Deusto, expliquent dans leur analyse que «la violation flagrante du droit international ainsi que la reconnaissance des

conséquences de l'invasion militaire du régime marocain, obligent tous les Etats à exiger que l'Espagne revienne à la légalité». «Les Etats peuvent et doivent mettre en œuvre des mesures de pression qui imposent la cessation de ce comportement (...) pour préserver les principes clés de l'ordre international, la passivité n'est pas une option», précisent-ils.

Cependant, ils rappellent que ce revirement espagnol «n'affecte pas la nature du territoire du Sahara Occidental en tant que territoire non autonome, ni le statut des parties». «Cela implique un éloignement du gouvernement espagnol du droit international et des responsabilités juridiques en tant que puissance adminis-

trante du territoire». Alors que Madrid s'est empressée à se plaindre auprès de l'Union européenne (UE) suite à la suspension du traité d'amitié et de bon voisinage, les professeurs ont précisé que «l'Espagne et l'UE ne peuvent pas activer des représailles contre l'Algérie, parce qu'Alger n'a violé aucune norme internationale».

«Les demandes et menaces de l'Espagne et de l'UE au gouvernement algérien de réactiver le traité et les accords commerciaux ne sont pas conformes à la légalité internationale, car il ne s'agit pas d'un acte unilatéral, mais d'une réponse nécessaire à une attaque flagrante de l'Espagne», notent les professeurs en droit international. ■

Maroc

Le front social est en ébullition

La marginalisation et la politique autiste du gouvernement marocain à l'endroit des travailleurs a poussé le corps national des techniciens à se joindre au front social en pleine ébullition, déclenchant, à son tour, un débrayage de deux jours, pour faire entendre son mécontentement et réclamer la satisfaction de ses droits.

Selon des médias locaux qui citent un communiqué du Conseil national des techniciens, «la grève nationale de deux jours, les 15 et 16 juin, a été décidée pour exiger l'ouverture du dialogue avec la tutelle et dénoncer l'attitude du gouvernement qui oublie sciemment de citer la corporation des techniciens lors des cycles du dialogue social avec les syndicats».

«La grève nationale a été initiée également pour dénoncer les intimidations croissantes de certains directeurs à l'encontre des techniciens qui, en sus de leurs menaces, ont profité de la crise sanitaire de Covid-19 pour prendre des décisions en totale contradiction avec les droits et intérêts des techniciens», a ajouté la même source.

Le Conseil national des techniciens, qui a observé le 1^{er} juin dernier un sit-in devant le Parlement à Rabat, réclame particulièrement, indiquent les médias locaux, «l'amendement du statut particulier de la corporation des techniciens interministériels en fonction des suggestions de l'instance», mettant en avant «la nécessité de garantir des conditions décentes pour préserver leur dignité et leur statut».

«Les techniciens revendiquent également l'annulation des ponctions sur salaires décidées ré-

cemment contre les salariés grévistes, la régularisation de la situation financière et administrative des techniciens diplômés en les reclassant dans des catégories supérieures, ainsi que l'adoption du dernier statut administratif permettant aux employés de s'inscrire dans le régime de la retraite dans toutes les caisses», a-t-on fait savoir.

Il est à noter que la grève des techniciens s'inscrit dans le cadre du bras de fer opposant depuis plusieurs mois maintenant les différents syndicats de plusieurs secteurs au gouvernement. Le dernier mouvement de grève en date est celui initié récemment par le Syndicat national des enseignants et chercheurs universitaires qui a paralysé pendant plusieurs jours les universités du royaume et perturbé ainsi le déroulement des examens de fin d'année.

A signaler, en outre, que la Confédération générale du travail au Maroc a appelé à une grève générale le 20 juin dans tous les secteurs, «pour dénoncer la flambée vertigineuse des prix de tous les produits de base et des carburants ayant mis à rude épreuve le pouvoir d'achat des travailleurs».

«La grève, dernier recours des travailleurs pour faire entendre leur colère, est aussi un moyen pour dénoncer la politique de normalisation avec l'entité sioniste, la répression sans précédent des défenseurs des droits de l'Homme dans le pays, ainsi que l'érosion du pouvoir d'achat», ont souligné récemment des syndicalistes lors d'une manifestation à Casablanca. ■

Palestine

Trois jeunes tués par l'entité sioniste

Les forces d'occupation israéliennes ont exécuté hier à l'aube, trois jeunes palestiniens à Jénine, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

Des sources locales et des témoins oculaires ont déclaré à notre correspondant qu'une force d'occupation spéciale a attaqué le quartier Est de Jénine et a tiré sur les trois jeunes palestiniens, les tuant sur le coup.

Les trois jeunes sont identifiés comme suit : Youssef Nasser Salah (23 ans), le frère du martyr Saad Salah de Jénine, Baraa Kamal Lahlouh (24 ans), du camp de réfugiés de Jénine, et Laith Salah Abu Srour (24 ans), le frère du martyr Alaa

Abu Srour de Jénine, note l'agence de presse Palestinienne Wafa.

L'entité sioniste qui colonise la Palestine, commis les massacres, n'a jamais été jugé par la CPI, malgré les crimes commis.

La présidence de l'État de la Palestine a appelé l'administration américaine à prendre des mesures sérieuses en exerçant une pression efficace sur le gouvernement israélien pour qu'il mette fin à ses crimes et à ses agressions contre notre peuple.

Les assassinats ont eu lieu à la veille de l'arrivée en Palestine occupée du Président Américain Joe Biden. Washington a réclaté à l'occupation d'éviter les provocations

contre les Palestiniens. Une sollicitation refusée par l'entité sioniste. La preuve, trois Palestiniens ont été tués hier par l'entité sioniste.

Les États-Unis ont demandé à Israël de s'abstenir d'«appliquer des mesures qui pourraient provoquer les Palestiniens» en Cisjordanie, avant la visite du Président américain, Joe Biden, en juillet.

Le journal israélien *Haaretz* a rapporté, jeudi, que la demande américaine a été faite lors de réunions récentes tenues par la sous-secrétaire d'État américaine pour les Affaires du Proche-Orient, Barbara Leaf, avec des responsables de l'occupant. ■



« Exige beaucoup de toi-même et attends peu des autres ainsi beaucoup d'ennuis te seront épargnés »

(d'après Confucius, célèbre philosophe chinois de l'antiquité)

L'expérience a apporté la preuve que tout ce que peut entreprendre un homme : faire des études, créer un commerce, se lancer dans une aventure artisanale pour laquelle on a des prédispositions, nécessite beaucoup de savoir, de savoir-faire, de volonté et de convictions.

Cela a beaucoup de mérite car le résultat est le fruit de ses efforts personnels. Personne ne viendra vous demander des compensations puisque vous avez réussi par vos efforts personnels. Donc ce qui a été dit par Confucius est vrai de son temps (6^e siècle avant l'ère chrétienne) et ça l'est beaucoup plus aujourd'hui. Bien des gens très pauvres à l'origine ont réussi à vivre dans l'aisance après, grâce à une bonne gestion de leur temps qu'ils ont consacré dans les moments les plus durs à aplanir les difficultés qui causent bien des désagréments à notre quotidien. « Exige beaucoup de toi-même », signifie fais le maximum chaque jour pour arriver à améliorer ton niveau de culture, arriver à maîtriser les fondamentaux : les qualités essentielles intellectuelles, physiques et morales sans lesquelles il n'y a pas de vie équilibrée. Ah ! Que c'est beau de réussir par soi-même et de voir ses efforts couronnés de succès. Quand on a un travail de force à faire, il est préférable de ne solliciter l'aide de personne, car celui qui viendra prêter main forte pour aider peut être intéressé par le gain et au fond de lui-même, il pensera avoir été mal payé pour le travail accompli et dira toute sa vie qu'il a trop donné pour une récompense minable. Les gens sont très malins de notre temps, chacun espère obtenir beaucoup pour le moindre service, ils ont appris à ne rien donner pour rien. Et faire soi-même une chose est beaucoup mieux, on n'a pas d'ennuis et on n'a de compte à rendre à personne. « Apprendre à ne compter que sur soi-même », telle est la devise de ceux qui ne croient pas en l'aide d'autrui.

Exige beaucoup de toi-même

Tel est l'état d'esprit de ceux qui apprennent à se débrouiller seul pour ne rien devoir à personne. La vie au quotidien nous a appris la que la plupart de ceux qui rendent service attendent toujours des compensations, pour ne pas dire la réciproque. Rares sont ceux qui rendent service aux autres pour le plaisir de faire du bien, ils ne le font jamais sans contrepartie et il y a beaucoup d'individus malveillants et profiteurs si bien que ces personnes pleines de qualités humaines étonnent tout le monde pour leur comportement si compatissant et altruiste qui ne demande rien sous n'importe quelle forme. Ainsi, il arrive que ces personnes qui ne demandent rien aux autres, se fassent aider par des anonymes qui leur tombent du ciel. Cela



est arrivé une fois, un soir, dans une gare de chez nous où un homme d'un certain âge est descendu du train avec quelques voyageurs, il avait trois caisses assez lourdes et il n'avait que deux mains et comme il avait l'habitude de ne rien demander à personne, il avait combiné un plan pour les transporter, prendre à chaque fois deux paquets jusqu'à une petite distance, les poser et revenir pour le troisième, c'est à ce moment qu'arriva, comme s'il était tombé du ciel, un jeune homme qui s'est proposé de lui transporter deux paquets jusqu'à destination. L'homme arrivé d'on ne sait où et paraissant fatigué de ses paquets et du voyage en train, accepta et tant pis pour la somme qu'il pouvait lui demander, le plus important c'est d'avoir été sauvé. L'inconnu fit le transport des paquets jusque devant la porte et étonnamment il partit en ne donnant que juste le temps de bien le remercier et de lui dire, combien il demandait pour l'aide précieuse et louable. Il me répondit, « vous avez tort d'avoir pensé à me payer alors que je l'ai fait bénévolement et pour le plaisir », puis il partit en me disant un au revoir dénotant la joie d'avoir aidé quelqu'un en difficulté. Quant à moi, je suis resté sidéré quelque moment alors que pendant longtemps j'ai toujours pensé qu'il ne reste plus de cette catégorie de gens qui apporte une aide sans contrepartie. Le principe, « ne rien donner sans la réciproque, reste de rigueur chez l'écrasante majorité de gens ». Ainsi, les croyances selon lesquelles, c'est Dieu qui récompense tous ceux qui font preuve de compassion et d'altruisme même pour les démunis, n'ont plus

cours chez l'écrasante majorité qui ont gardé le principe qu'il ne faut rien donner sans la promesse de recevoir quelque chose en retour. On raconte cette belle anecdote de chauffeur de taxi qui est malade d'argent. Il faisait les plus longs trajets, avait un véhicule très confortable pour le transport des familles et c'était un bon conducteur, mais il avait le vice d'être sans pitié pour le prix des voyages et même vis-à-vis des gens de sa famille.

Une fois, il est allé rendre visite à sa propre fille pour lui proposer d'aller au bled pour elle et ses enfants. La fille accepta immédiatement en pensant que c'était gratuit. Et sitôt dit, sitôt elle et ses enfants étaient prêts. La bonne femme passa de très bonnes vacances de plus d'un mois dans la maison de son mari et près de sa vieille maman. Et à la veille de la rentrée des classes, elle dit à son papa que c'était le moment de repartir, les enfants devaient rentrer en classe.

Le papa-taxieur était un phénomène, il transportait le jour et la nuit, surtout quand il y avait une forte demande. Il trouva un moment qui leur convenait. Il fit faire le long voyage à sa fille et à ses enfants qui retrouvèrent enfin leur lieu habituel quand tout à coup, il leur annonça que cet aller et retour du bled n'étaient pas gratuits, et qu'il ne sortirait pas de la maison sans avoir empoché le prix des deux voyages. Le mari intérieurement ahuri, sortit, le temps de trouver quelqu'un qui lui prêterait la somme. Il revint avec le prix des deux voyages qu'il remit à son beau père impitoyable et qui avait dit qu'il ne sortirait pas sans s'être fait payer jusqu'au dernier sou. Sitôt payé, on laissa partir

froidement le mauvais père et grand-père des enfants. La femme et son mari étaient comme assommés par ce qui leur était arrivé, une histoire unique dans les annales mais c'est une belle leçon pour les parents qui avaient appris que désormais, il ne faut compter sur personne et qu'il valait mieux partir au bled par les transports publics comme à l'accoutumée sans avoir à payer une somme aussi ruineuse.

Ainsi beaucoup d'ennuis te seront épargnés

Les deux histoires fantastiques mais qui font partie de notre vécu donnent beaucoup à réfléchir sur les relations entre individus et les ennuis que peuvent vous causer ceux à qui vous avez rendu des services et ceux qui vous les ont rendus. La plupart des individus pensent qu'un service rendu exige de celui qui en a bénéficié à rendre la pareille, il est appelé un jour ou l'autre à rendre la réciproque d'une façon ou d'une autre. Alors, pour ne pas prendre le risque d'avoir à payer cher à qui que ce soit, il faut beaucoup exiger de soi-même, sinon on s'expose à des désagréments. Une fois c'était un professeur qui avait reçu un don de livres rangés dans des caisses à transporter dans une voiture et pour cela il lui fallait solliciter l'aide d'un collègue qui possède un véhicule, sinon prendre un taxi. Le premier à qui il a demandé, s'est montré intéressé par les livres et a émis le vœu de trouver quelques titres qui l'aideraient dans son travail. Le professeur l'a barré au crayon rouge.

Le deuxième a qui il a expliqué son problème ne lui a pas demandé de compensation, c'est un vrai ami qui avec sa voiture il l'a aidé à transporter les caisses d'une adresse à une autre et il est reparti immédiatement sans qu'on ait eu le temps de lui offrir une tasse de café. On finit par bien comprendre que les hommes sont différents et qu'il faut se tenir sur ses gardes pour ne pas avoir d'ennuis, car les gens ne se gênent pas pour oser, comme quelqu'un qui a osé demander à un vieux cultivateur un passe-partout qui est une longue et large scie servant à couper les arbres et qu'il venait d'acheter, le malin emprunteur n'a même pas laissé au cultivateur le temps d'essayer l'instrument qu'il venait d'acquérir, et le problème, c'est qu'il ne pouvait sous aucun prétexte le lui refuser, le cultivateur a dû lui le solliciter, dans le passé, pour quelque chose d'important. Normalement, il est impoli de demander à quelqu'un un objet tout neuf et nouvellement acheté. Cette histoire s'est passée exactement comme elle a été racontée et fait partie du vécu d'une région de chez nous et elle remonte à plus de quatre vingt dix ans.

Les gens se l'ont racontée au fil des générations pour mettre en garde ceux qui empruntent de l'argent, des objets utiles à des gens qui peuvent oser vous demander un jour la réciproque ou l'impossible. Pour éviter ce genre d'ennuis, il vaut mieux garder ses distances vis-à-vis de tous, faire très attention où on met les pieds et autant que possible faire tout par ses propres moyens et éviter d'être redevable de quoi que ce soit.

Oum El-Bouaghi Plusieurs arrestations et mise en fourrière de 13 motocycles

Dans le cadre des activités et des efforts déployés par la Sûreté nationale afin de renforcer les mesures de prévention et de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes en milieu urbain, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi ont récemment effectué de vastes opérations à travers plusieurs quartiers, notamment les lieux douteux fréquentés par des malfrats et des repris de justice dans la ville de Oum El Bouaghi. Ces opérations de contrôle ont permis d'arrêter 14 individus recherchés par la justice et deux (2) autres demandés par les mêmes instances judiciaires. En matière de lutte contre le trafic et la consommation de drogue ainsi que la vente illicite de boissons alcoolisées, les mêmes services ont procédé à l'arrestation de quatre (4) individus pour détention de kif traité, des comprimés à usage de psychotropes et la saisie d'une quantité de boissons alcoolisées. Dans le même sillage, les éléments de ce corps constitué ont également procédé à la mise en fourrière de 13 motocycles pour non possession des documents réglementaires. Des dossiers ont été établis et adressés aux instances judiciaires à l'encontre des mis en cause pour statuer sur leurs cas prochainement.

A.Remache

Ouargla Saisie d'une quantité de drogue dure et de capsules de psychotropes

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la Sûreté de wilaya de Ouargla ont saisi dans deux affaires distinctes 11,43 grammes de drogue dure (cocaïne) et 19 capsules de psychotropes, a-t-on appris mercredi auprès de cette instance sécuritaire. Les éléments de la BRI ont également saisi des téléphones portables, des objets utilisés dans la préparation de drogues, 655 unités de boissons alcoolisées de marques et calibres différents, en plus d'un véhicule touristique, un motorcycle et une somme d'argent (un million DA) issue des revenus de la commercialisation de la drogue, a-t-on précisé.

Ces affaires qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment celles liées au trafic de stupéfiants en milieu urbain, ont permis également l'arrestation de quatre (4) individus âgés entre 30 et 40 ans, dont un recherché, a-t-on ajouté à la Sûreté de wilaya. Après l'établissement d'un dossier pénal, les quatre suspects seront présentés devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on indiqué de même source. ■

Constantine

Départ du 1^{er} groupe de hadjis en direction des Lieux Saints

Le premier groupe de pèlerins algériens a quitté, dans les premières heures de jeudi matin, l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine en direction des Lieux Saints pour accomplir les rites du Hadj pour la saison 2022/1443.



Deux cent cinquante et un (250) passagers (hommes et femmes) de la région Est du pays ont pris ce premier vol d'Air Algérie à destination de l'Arabie saoudite pour effectuer le cinquième pilier de l'islam, selon les informations recueillies auprès des responsables des Douanes algériennes. Selon la même source, 18 vols sont au programme de cette saison «Hadj 2022», du 16 juin au 2 juillet à partir de l'aéroport international Mohamed Boudiaf et devront assurer le transport de plus de 5.000 hadjis selon

un planning de voyage arrêté de concert avec les différentes parties concernées. Le premier vol des pèlerins à destination des Lieux saints depuis l'aéroport de Constantine compte parmi ses passagers 13 membres de la mission locale (encadreurs et de guides religieux) qui veilleront à l'accompagnement des hadjis le long de la période d'accomplissement de ce rite, a fait savoir le directeur de wilaya des Affaires religieuses et des wakfs, Belkheir Boudraa. Etaient présents pour saluer ce premiers groupe de hadjis les autorités ci-

viles et militaires et des représentants du Croissant-rouge algérien et des Scouts musulmans algériens (SMA), entre autres. (Lire aussi : Hadj 2022 : le premier groupe de pèlerins algériens quitte le pays en direction des Lieux saints). La salle Ahmed Bey, située à proximité immédiate de l'aéroport international Mohamed Boudiaf a été réservée aux pèlerins pour permettre un meilleur accueil des hadjis et une meilleure prise en charge s'agissant de l'accomplissement des procédures du voyage, et ce dans le cadre des me-

sures sanitaires recommandées.

L'occasion a été mise à profit par les autorités locales pour appeler les hadjis au cours de discussions improvisées à s'armer de valeurs et de patience tout au long de leur pèlerinage.

De leur part, les hadjis ont exprimé leur joie et satisfaction d'aller visiter les Lieux saints, un « moment pas comme les autres », ont-ils estimé, car intervenant après une interruption de deux années due aux mesures préventives imposées par la propagation de la pandémie de Covid-19. ■

Khenchela - Aïn Beïda

Examen de la déclaration d'utilité publique du projet de la ligne ferroviaire

Un projet de décret exécutif portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de la desserte ferroviaire Khenchela - Aïn Beïda a été examiné, mercredi lors d'une réunion du Gouvernement, présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette réunion tenue au Palais du gouvernement, «le ministre des Transports a présenté un projet de décret exécutif portant déclaration

d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de la desserte ferroviaire Khenchela - Aïn Beïda», explique la même source.

Ce projet de texte permettra la libération «immédiate» des terrains concernés par le tracé de la desserte ferroviaire sur 52 km et par conséquent, «l'accélération des travaux de réalisation de ce projet structurant, dont les marchés y afférents ont été approuvés par le Conseil des ministres du 5 juin dernier», a-t-on souligné. Sur un autre plan, le ministre

des Transports a présenté une communication sur «l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route du développement de la flotte nationale de transport maritime de marchandises», ajoute le document. Dans ce cadre, il a été fait état «des mesures prises pour le renforcement de la position de notre flotte nationale dans le transport maritime de marchandises, à travers la mise en œuvre d'un plan de restructuration et d'investissement». ■

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Météo
20.45 My Million
21.00 Camping
21.10 30 ans d'émissions cultes
23.30 30 ans d'émissions cultes



15.15 Ça commence aujourd'hui
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 Journal 13h00
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.35 Basique, l'essentiel de la musique de la République
20.39 Simplissime
20.44 Elections législatives
21.00 Quel est votre comique préféré de ces 20 dernières années ?
23.25 On est en direct



23.55 Histoires courtes
10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
15.50 Les reines du shopping
16.00 Incroyables transformations
16.55 Mieux chez soi
17.25 Mieux chez soi
19.45 Le journal
20.10 Bull
21.10 Bull



23.35 Bad Boys
06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo

12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.10 Des chiffres et des lettres
20.00 Saveurs de saison
20.10 De l'ombre à la lumière
20.45 Tout le sport
21.00 Ma maison de A à Z
21.05 Météo
21.10 Meurtres à Figeac
22.40 Meurtres à l'île d'Yeu
23.00 Le chant des vivants



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



13.57 Spectre
16.20 Mourir peut attendre
19.00 Encore vous ?
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.45 Chelsea / Arsenal
20.34 En aparté
21.09 Infiniti
21.59 Infiniti
22.59 Jam À L'olympia



18.16 On ne choisit pas sa famille
20.15 Layer Cake
20.50 Pompéi
22.32 Tenet



16.00 Les maîtres du chocolat
16.55 C Jamy
17.30 C à dire ?!
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



15.18 Crazy Joe
17.40 La nuit venue
19.12 Je suis un assassin
20.50 L'arme fatale
22.14 L'arme fatale 2

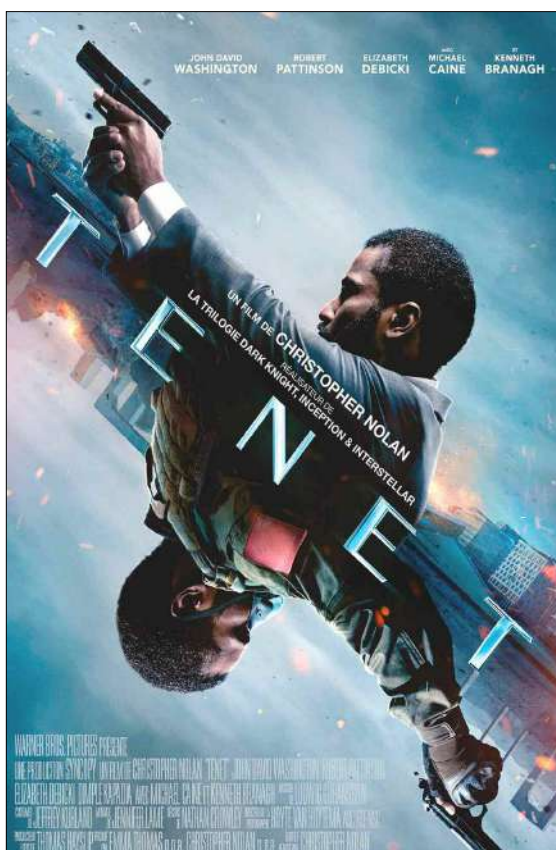


19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.45 Ukraine : la fin du monde russe ?
20.55 Zelensky, l'homme de Kiev
22.30 Guerre en Ukraine - Entretien



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 22.32 Tenet

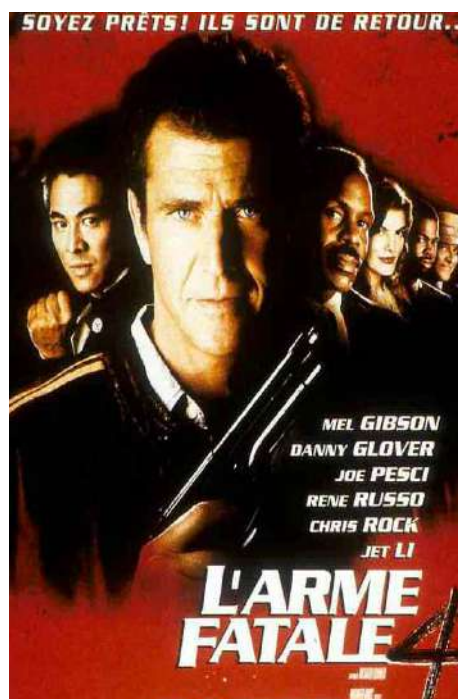
Film de science-fiction de Christopher Nolan

→ Que se passerait-il si l'on pouvait changer le cours du temps ? Éviter une troisième guerre mondiale ? C'est la mission qu'accepte un agent secret aussi relax qu'efficace, face à un super méchant russe...

Ciné Premier - 20.50 Pompéi

Péplum de Paul W.S. Anderson

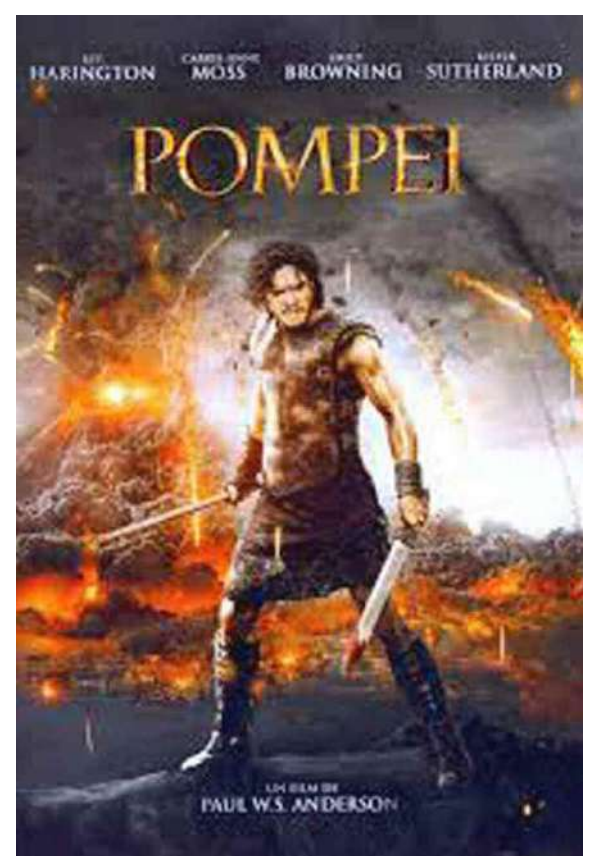
→ En l'an 79, à Pompéi, un jeune esclave, devenu gladiateur et amoureux de la fille de son maître, tente d'échapper à la furie du Vésuve.



Ciné Frisson - 20.50 L'arme fatale

Film policier de Richard Donner

→ Deux policiers aux tempéraments opposés, un paisible père de famille et une tête brûlée déboussolée par la mort de sa femme, font équipe pour couper court au trafic de drogue de vétérans du Vietnam.



SITES HISTORIQUES ET PATRIMOINE DE LA VILLE D'ORAN

FINALISATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE DE CLASSEMENT



Le dossier de candidature de classement des sites historiques et du patrimoine de la ville d'Oran «a été élaboré et totalement finalisé pour être présenté à l'Organisation des nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO)», a annoncé jeudi la ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à Oran, la ministre a mis en relief la richesse du dossier technique de candidature pour le classement des sites historiques et du patrimoine de la ville d'Oran à présenter à l'UNESCO, soulignant qu'il englobe différents sites remontant à l'ère ottomane et les forteresses de défense historique de la ville d'Oran.

Après avoir assisté, au niveau de l'espace aménagé dans le quartier populaire «Derb», à une activité récréative destinée aux enfants, organisée par la fondation du Théâtre régional d'Oran, Mme Mouloudji a déclaré : «nous avons lancé un appel pour désigner le théâtre régional d'Oran afin de le classer monument culturel national».

Elle a indiqué, à ce propos, qu'une commission compétente se réunira dans les prochains jours pour classer cet édifice culturel. La ministre avait auparavant inauguré la maison de la Culture d'Oran où elle a assisté à une exposition d'arts plastiques. Elle a ensuite visité une exposition de photographie au musée d'art moderne et contemporain (MAMO) et le théâtre régional d'Oran, avant d'inspecter le chantier d'aménagement du théâtre de plein air Chekroun Hasni.

A la fin de sa visite, Mme Mouloudji a présidé, au siège de la wilaya, une rencontre à huis-clos avec les directeurs de la culture des wilayas dans l'Ouest du pays et les commissaires des festivals culturels de la région.

R.C.

Journée de l'enfant africain

Spectacles et remise de prix

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé, mardi à Alger, la cérémonie de remise des prix du concours pour enfants lancé dernièrement par le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine Bachtarzi, à l'occasion de la Journée de l'enfant africain, le 16 juin de chaque année.

A cette occasion, les lauréats de ce concours, à savoir Maria Aissa Widadi de Ghardaïa, Chaima Nasser de M'sila et Abderrahmane Takli de Tizi-Ouzou ont reçu des tablettes électroniques pour leurs expressions écrites sur le «Rêve de l'enfant africain».

Cette cérémonie a été marquée par plusieurs spectacles de chant et de musique et un programme artistique riche et varié.

Un spectacle intitulé «l'Afrique : mon continent et j'en suis fier» a été présenté par «le Théâtre de Hdidouane pour enfants», fruit d'une formation théâtrale dont 22 enfants ont bénéficié durant une année, dans les domaines de l'interprétation, de la comédie et de la chorégraphie, à travers une scénographie qui exprime l'attachement de l'enfant algérien à son continent.

Un spectacle de marionnettes exécuté avec brio par la narratrice Nahla Zine a eu un franc succès auprès des enfants.

Dans ce cadre, la ministre de la



Culture a salué dans son allocution l'initiative du TNA de consacrer un programme spécial pour la célébration de cette journée notamment à travers la représentation du Théâtre Hdidouane pour enfants, affirmant œuvrer à la «généralisation d'écoles de théâtre similaires dédiées aux enfants au niveau national en vue de développer leurs capacités créatives».

La Bibliothèque nationale d'Algérie au cœur de la célébration

La Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA) a organisé, jeudi à Alger, un riche programme au profit des enfants, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant africain célébré le 16 juin de chaque année. Cette cérémonie a

été marquée par un programme artistique et des lectures poétiques présentées par des enfants de «l'espace Enfance et Jeunesse» de la BNA. Les enfants ont fortement apprécié l'atelier de l'art du conteur animé par Hafsa Benhakouka et les jeux récréatifs et acrobatiques qui ont donné de la vitalité à cet espace.

Dans une déclaration à l'APS, Hamida Dabbah, chef de département Enfance et Jeunesse à la BNA a indiqué que la célébration de cette journée a pour objectif de mettre en exergue l'importance de la célébration de cette journée pour ce qui est des droits de l'enfant dans le continent africain, ajoutant que ce genre d'ateliers créent une atmosphère culturelle et éducative positive qui permet de développer la person-

nalité et les talents de l'enfant. Pour l'occasion, l'association «Art et Mémoire» a organisé une exposition de dessins, de photographies et de maquettes réalisés par des enfants membres de l'association.

Dans ce cadre, le président de l'association «Art et Mémoire», Zineddine Boumala a fait savoir que l'association est active dans le domaine culturel depuis 2004 et organise des activités et des ateliers pédagogiques pour célébrer les dates historiques et culturelles nationales en vue d'ancrer l'identité nationale chez l'enfant.

Les lauréats des différents ateliers organisés ont été honorés dans le cadre de la célébration de la Journée de l'enfant africain à la BNA.

R.C.

Festival national de théâtre pour enfant à Khenchela Dix troupes à l'ouverture de la 10^e édition

La 10^e édition du Festival national de théâtre pour enfant a été ouverte jeudi à la maison de la culture Ali Souaï de Khenchela avec la participation de 10 troupes.

Cette édition qui durera jusqu'au 20 juin courant a été ouverte par le wali de Khenchela, Youcef Mahiout, en présence du directeur du Théâtre national algérien (TNA), Mohamed Yahiaoui, en tant que représentant de la ministre de la Culture et du directeur de wilaya de la culture Allouani Mohamed.

Dans son allocution, le wali a souhaité la bienvenue aux troupes participantes issues de diverses wilayas, espérant le succès de cette manifestation destinée au jeune public durant les vacances d'été.

Le directeur du TNA a appelé, pour sa part, les artistes et les comédiens participants à coordonner leurs efforts pour la promotion de ce genre de théâtre, consolider l'esprit d'appartenance à la nation et de citoyenneté chez les générations mon-



tantes. Pour le commissaire du festival, Tarek Acheba, cette manifestation, placée sous le thème «Créativité des petits-enfants de l'héroïsme des aïeux» intervient après sept ans d'éclipse et rassemble 10 troupes qui rivaliseront pendant cinq jours sous l'égide d'un jury composé de grands noms du théâtre national. Il a également indiqué que les spectacles en lice sont «Le soleil

dormant» du théâtre régional d'Oum El Bouaghi, «L'anneau» de l'association El-Fen de Skikda, «Le chat bleu» du théâtre régional de Batna, «L'ami de la vie» de l'association Ichraq de Djelfa et «Le livre des merveilles» de la coopérative Athalis de Sidi Bel Abbès.

D'autres spectacles sont également au programme de la manifestation comme «La poupée» du théâtre régional de Constantine,

«Le royaume des insectes» du théâtre régional d'El Eulma (Sétif), «Le royaume des couleurs» de l'association des activités de jeunes de Mascara, «Imagination» du théâtre régional de Souk Ahras et «Boubrouk» en tamazight de l'association Ifrane de Tizi Ouzou. Aussi, 15 autres pièces de théâtre seront présentées aux enfants des zones d'ombre de 15 communes de la wilaya à l'occasion des vacances scolaires, a ajouté le commissaire du festival.

Le festival donnera lieu, samedi, à l'organisation d'un séminaire sur «la problématique du texte et de l'écriture dramatique dans le théâtre pour enfants» qui sera animé par des chercheurs et des dramaturges, ainsi qu'il sera programmé des ateliers de formation dans les arts dramatiques encadrés par le diplômé de l'Institut national de arts dramatiques, Nouredine Kouidri, et le professeur Tarek Araar, a précisé la même source.

R.C.

vie pratique

santé



Le coing : un fruit d'automne riche en minéraux et en vitamines

Le coing n'est pas le fruit le plus couramment consommé. En effet, impossible à consommer cru, sa préparation rebute plus d'un consommateur. Pourtant, riche en antioxydants, en minéraux et en vitamines, il regorge de bienfaits pour notre santé et n'est finalement pas si compliqué que cela à préparer.

Le coing n'est pas le fruit le plus couramment consommé. En effet, impossible à consommer cru, sa préparation rebute plus d'un consommateur. Pourtant, riche en antioxydants, en minéraux et en vitamines, il regorge de bienfaits pour notre santé et n'est finalement pas si compliqué que cela à préparer.

Un fruit d'automne qui nous veut du bien

Le coing est le fruit du cognassier, un petit arbre originaire d'Asie Mineure (Balkans et pays bordant la mer Caspienne), qui peut atteindre environ 5 mètres de hauteur. Ce fruit jaune, cousin de la pomme et de la poire, appartient à la famille des rosacées. Cultivé depuis au moins 4 000 ans avant notre ère.

Nutrition et bienfaits sur la santé

Le coing apporte de nombreux bienfaits pour notre santé. En effet, tout d'abord il est riche en fibres, notamment en pectines, capables de retenir une grande quantité d'eau et en tanins, qui ralentissent les contractions du tube digestif : il est donc excellent pour prendre soin de nos intestins et vivement recommandé en cas de diarrhée.

De plus le coing bénéficie d'une propriété antiseptique qui préserve la muqueuse intestinale des infections microbiennes. Astringent, il est aussi efficace pour soulager les brûlures d'estomac. Grâce à la pectine qu'il contient, le coing a aussi une influence sur la réduction du taux de cholestérol et du taux de glycémie.

Le coing contient aussi de la vitamine C et constitue donc une excellente source d'antioxydants.

Enfin, il est riche en oligo-éléments et en minéraux notamment en potassium, en calcium et en phosphore.

Valeurs nutritionnelles pour 100 g de coing cru

- Eau 83,5 g
- Protéines 0,48 g
- Glucides 13,4 g
- Sucres 6,3 g
- Fibres 1,9 g
- Calcium 11 mg
- Cuivre 0,13 mg
- Magnésium 8 mg
- Phosphore 17 mg
- Potassium 197 mg
- Comment déguster le coing ?

Disponible des mois d'octobre à décembre – il faut récolter ce fruit d'automne le plus tard possible, juste avant l'arrivée des premières gelées. Quand il arrive à maturité, il se couvre peu à peu d'un délicat petit duvet...

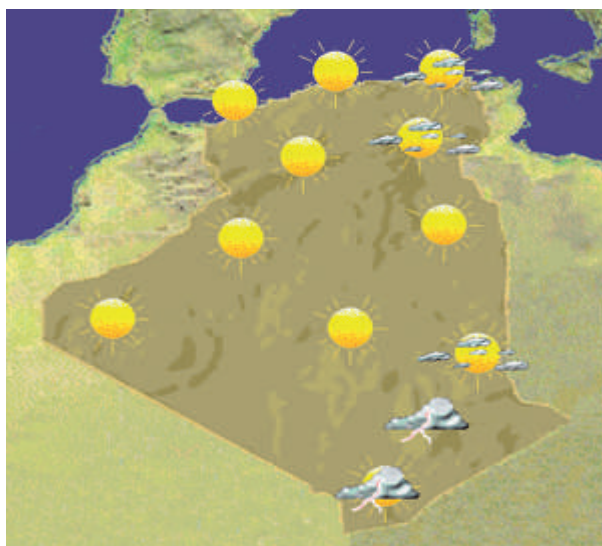
Météo

Samedi 18 juin : 30°C

→ Dans la journée :
Ciel plutôt dégagé
Précipitations : 10%
Humidité : 58%
Vent : 11 km/h

→ Dans la nuit :
Ciel plutôt dégagé
Précipitations : 13%
Humidité : 67%
Vent : 39 km/h

Alger :
Lever du soleil : 05:28
Coucher du soleil : 20:08



Santé

Les remèdes de grand-mère contre les remontées acides



→ Les reflux gastro-œsophagiens provoquent brûlures d'estomac et régurgitations acides. Chez certaines personnes, ces reflux peuvent se manifester de manière chronique. Citron, jus de pomme de terre ou camomille romaine, des remèdes naturels peuvent pourtant aider à traiter ces maux efficacement.

Les aliments alcalins atténuent l'acidité

Pour tamponner l'excès d'acidité du contenu de l'estomac, misez sur des aliments dits alcalins. Quelques-uns sont particulièrement intéressants en cas de remontées acides : le citron.

Contrairement à ce que son goût acide pourrait laisser penser, le citron est bel et bien un aliment alcalin. Faites une minicure (de quelques jours) de citron, sous forme d'eau additionnée d'un jus de citron pris le matin, à jeun. La pomme de terre est aussi un aliment al-

calin réputé efficace contre l'acidité excédentaire de l'estomac.

L'idée n'est pas de jongler entre purée le midi et pommes de terre sautées le soir (régime risquant de ne pas être bon pour la balance !), mais de miser sur le jus de pomme de terre, que vous pouvez fabriquer comme suit : râpez une pomme de terre crue, puis prélevez son jus en la pressant dans un tamis ou une gaze.

Le bicarbonate de soude éteint le feu

Le bicarbonate de soude neutralise l'excès d'acidité, c'est pourquoi on le trouve dans de nombreuses spécialités anti-reflux. Il peut être pris sans danger chez la femme enceinte, car il n'est pas toxique. Conseil : mélangez une demi-cuillerée à café de bicarbonate de soude alimentaire dans un verre d'eau tiède, avec un trait de jus de citron (pour limiter l'effervescence dans l'estomac... source de gargouillis !), et prenez ce breuvage avant le repas.

Délices du jour

CAKE AUX NOIX DE CAJOU

INGRÉDIENTS

- 3 œufs
- 125g de beurre
- 125g de sucre en poudre
- 50g d'amandes
- 50g de pistaches
- 50g de noix de cajou
- 2 sachets de levure chimique
- 250g de farine

Glaçage

- 1 tasse 3/4 de sucre glacé

- 30g de beurre fondu
- 2 cuillères à soupe de lait
- 2 cuillères à café de jus de citron
- 1/4 cuillère à café d'arôme de citron
- Un peu de gingembre
- Chocolat vermicelles pour la garniture

PRÉPARATION

Couper en petit cubes tous les fruits secs, dans un récipient, mélanger la farine tamisée avec les cubes de fruits secs, dans un plat creux travailler énergiquement le beurre et le sucre en poudre jusqu'à ce qu'il forme un mélange crémeux, ajouter



les œufs un par un et continuer à travailler l'ensemble, ajouter la levure et le mélange de farine et fruits secs, bien mélanger. Beurrer et fariner un moule à cake et y verser la pâte, faire cuire dans un four préchauffé à 180°C, vérifier la cuisson de cake avec une lame de couteau, avant de le sortir du four. Préparer le glaçage : mettre dans une casserole le sucre glacé, le gingembre, le beurre fondu, le lait, le jus de citron et l'arôme de citron, bien mélanger, poser la casserole au bain-marie et remuer la préparation avec une cuillère en bois jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et lisse, étaler le dessus de cake d'une couche de glaçage et garnir avec le chocolat vermicelles, laisser sécher.

Horaires des prières

SAMEDI 19 dhou el qaida 1443
18 juin 2022

Dhor 12h48

Asser 16h40

Maghreb 20h11

Icha 22h00

DIMANCHE 20 dhou el qaida 1443
19 juin 2022

Fedjr 03h37

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Mourad Slatni (sélectionneur des U18) : «Notre objectif est de se qualifier pour les demi-finales des JM-2022»

➔ **Slatni a relevé l'importance de réussir le premier match Face à l'Espagne.**

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 18 ans (U18), Mourad Slatni, a fixé comme demi-finale, l'objectif de son équipe au tournoi des Jeux méditerranéens JM-2022 d'Oran (25 juin-6 juillet), tout en relevant la difficulté de la mission face à des adversaires de haut niveau, qui constitue le groupe de l'Algérie. «Nous avons hérité d'un groupe relevé. On ne peut pas choisir nos adversaires, à nous de bien se préparer en conséquence et étudier comme il se doit, les points forts et faibles de l'Espagne, la France et du Maroc. Notre objectif est de se qualifier pour les demi-finales, mais pour y parvenir, il faudra réaliser de grosses prestations face à de très bonnes et fortes sélections. Si on parviendra à gagner nos matches tout en développant du beau jeu, ce serait l'idéal pour nous», a indiqué à l'APS, le coach des U18.

Lors des JM-2018 disputés à Tarragone (Espagne), l'Algérie avait terminé à la 6^e place au classement, à l'issue de sa défaite au match de classement face à la France (1-0). Versés dans le groupe A, les Algériens débiteront le tournoi d'Oran face à l'Espagne (tenant du titre), avant de défier le Maroc, puis la France. Le groupe B est com-

posé quant à lui de l'Italie, de la Grèce, de la Turquie, et du Portugal. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales.

Slatni a relevé l'importance de réussir le premier match : «Face à l'Espagne, dont le style de jeu n'est plus à présenter, nous devons être forts physiquement et procéder par bloc médian. Nous devons être bien concentrés et évacuer tout stress qui peut nous faire jouer un mauvais tour. Perdre la confiance est l'ennemi du joueur».

Appelé à évoquer la préparation pour ces JM, Slatni ne semble pas satisfait. «La préparation a été quelque peu perturbée d'autant que nous n'avons pas bénéficié de l'ensemble de nos joueurs. Nous

avons joué peu de matches amicaux, mais cela peut être à notre faveur. Nous sommes excités à l'idée d'aborder ce tournoi méditerranéen, j'espère que nous serons épargnés par les blessures», a-t-il expliqué.

Sur le plan de l'effectif, l'ancien défenseur international a regretté le fait que chaque sélection participante ne peut présenter qu'une liste de 18 joueurs, selon le règlement du tournoi, «ce qui reste insuffisant eu égard au calendrier du tournoi», a-t-il estimé. «La liste définitive des 18 joueurs sera arrêtée cinq jours avant la réunion technique. Nous serons soumis à un rythme élevé durant la compétition, avec un seul jour de récupération entre nos matches, ce qui est très insuffisant. J'aurais aimé

bénéficier de plus de 18 joueurs pour pouvoir gérer la situation, car ce sera vraiment difficile de jouer trois matches en six jours», a-t-il déploré.

Et d'enchaîner : «La liste sera composée de 11 joueurs évoluant en Algérie et 7 à l'étranger. Nous avons l'ambition de faire bonne figure chez nous et devant notre public».

Pour le tournoi, la sélection algérienne des U18 sera amoindrie par l'absence de trois joueurs : «Malek Mohamed Abdelaziz (Paradou AC) et Anis Ouchouache (Amiens/ France), touchés au ligament croisé et qui ont déclaré forfait. Nous avons appelé l'avant-centre Yannis Lagha (Olympique Lyon/France), mais il ne peut pas venir, car il est en plein pourparlers avec son club pour signer son premier contrat professionnel», a souligné Mourad Slatni.

Enfin, le coach national va vivre son premier tournoi majeur en tant qu'entraîneur principal : «Après avoir vécu plusieurs tournois en tant qu'adjoint, les JM d'Oran constitueront mon premier rendez-vous majeur comme entraîneur principal. Je suis confiant et excité à la fois. La majorité des joueurs me connaissent, ce qui reste un avantage pour nous», a-t-il conclu. La sélection nationale des U18 a entamé un regroupement le 14 juin avant de prendre ses quartiers au niveau du village méditerranéen le 26 juin 2022.

R. S.

Le programme du tournoi de football

1^{re} journée (Dimanche 26 juin) :

Groupe A :
Stade Sig : Algérie - Espagne (17h)
Stade Sig : France - Maroc (20h)
Groupe B :
Stade Ahmed-Zabana : Italie - Portugal (20h)
Stade Mers El-Hadjadj : Grèce - Turquie (20h)

2^e journée (Mardi 28 juin) :

Groupe A :
Stade Sig : Algérie - Maroc (17h)
Stade Ahmed-Zabana : Espagne - France (20h)
Groupe B :
Stade Sig : Portugal - Turquie (20h)
Stade Mers El-Hadjadj : Italie - Grèce (20h)

3^e journée (Jeudi 30 juin) :

Groupe A :
Stade Ahmed-Zabana : Algérie - France (20h)
Stade Mers El-Hadjadj : Maroc - Espagne (20h)
Groupe B :
Stade Sig : Portugal - Grèce (17h)
Stade Sig : Turquie - Italie (20h)

Demi-finales (Samedi 2 juillet) :

Stade Sig : 1e Gr.A - 2e Gr.B (17h)
Stade Sig : 1e Gr.B - 2e Gr.A (20h)

Match de classement 3e place (Lundi 4 juillet) :

Stade Ahmed-Zabana : perdant demi-finale 1 - perdant demi-finale 2 (19h)

Finale (Mardi 5 juillet) :

Complexe Olympique : vainqueur demi-finale 1 - vainqueur demi-finale 2 (20h)

AGE de la FAF

Malek désigné à la tête de la commission de candidatures

Le président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), Ali Malek, a été désigné à la tête de la commission de candidatures, en vue de l'assemblée générale électorale de la Fédération algérienne (FAF), prévue le jeudi 7 juillet prochain.

Outre Ali Malek, ladite commission est composée des membres suivants : Mustapha Lokbani (LFW Tlemcen), Rachid Hamri (LFW Tipasa), Mohamed Samra (LFW Sétif), Mekki Abid (LFW Saïda).

La commission de candidatures a été installée peu après le déroulement des travaux de l'assemblée générale ordinaire (AGO), tenue jeudi à Alger, et marquée par l'adoption, à la majorité, des bilans moral et financier de l'exer-

cice 2021. Il a été également procédé à l'installation de la commission de recours, présidée par le président de la Ligue nationale de football féminin (LNFF) Djamel Kashi, avec comme membres, Mohamed Mahmoudi (LFW Aïn Defla) et Chaouki Boukhalfa (LFW Batna), alors que les deux suppléants sont Abdelhafid Fergani (LFW Blida) et Djamel Zerhouni (LFW Sidi Bel-Abbès).

Les membres de l'assemblée générale ont validé, au terme des travaux de l'AGO, la démission du président Charaf-Eddine Amara, qui n'aura resté que 14 mois à la tête de la FAF. Il avait été élu le 15 avril 2021, en remplacement de Kheïreddine Zetchi qui avait décidé de ne pas briguer un deuxième mandat.

Mondial-2022

Le calendrier de la phase finale dévoilé par la FIFA

La FIFA a dévoilé le calendrier de la phase finale de la Coupe du monde 2022 prévue au Qatar dans la période s'étalant du 21 novembre au 18 décembre. Il est ainsi établi que le coup d'envoi de la compétition sera donné le lundi 21 novembre avec une affiche Sénégal - Pays-Bas au stade Al-Thumama de Doha, au Qatar.

Le même jour, le pays hôte débutera dans la compétition contre l'Équateur au stade d'Al-Bayt, à Al-Khor, dans le nord de la péninsule.

Suivra ensuite un mois de compétition jusqu'à la finale du dimanche 18 décembre, disputée dans le stade de Lusail, situé à 15 km au nord de la capitale, Doha.

Voici les principales dates :

Du lundi 21 au jeudi 24 novembre : première journée de la phase de groupes
Du vendredi 25 au lundi 28 novembre : deuxième journée de la phase de groupes
Du mardi 29 au vendredi 2 décembre : troisième journée de la phase de groupes
Du samedi 3 au mardi 6 décembre : huitièmes de finale
Vendredi 9 et samedi 10 décembre : quarts de finale
Mardi 13 et mercredi 14 décembre : demi-finales (20h)
Samedi 17 décembre : match pour la troisième place (16h)
Dimanche 18 décembre : finale (16h)

TRANSFERTS

Le staff médical de l'équipe nationale rassure sur l'état de santé des joueurs blessés

Le staff médical de l'équipe nationale de football a rassuré sur l'état de santé des trois joueurs blessés, à savoir Sofiane Bendebka, Hichem Boudaoui et Rami Bensebaïni, a indiqué jeudi la Fédération algérienne.

A la lumière de l'état-diagnostic établi par le D^r Mohamed Soltani, médecin de la sélection, le milieu de terrain de l'OGN Nice, Hichem Boudaoui, s'est complètement rétabli. De même pratiquement pour Rami Bensebaïni (Borussia Mönchengladbach, Allemagne), alors que Bendebka poursuit sa période de repos et de traitement.

Selon le diagnostic du staff médical, Bendebka souffre d'une lésion grade 2 du muscle droit fémoral gauche (Rectus femoris), nécessitant un repos et une physiothérapie d'une durée de 3 à 5 semaines.

De son côté, Boudaoui souffrait d'une lésion grade 1 du muscle adducteur droit, nécessitant un repos et une physiothérapie d'une durée de 2 semaines, alors que Bensebaïni souffre d'une forte contusion et un hématome intermusculaire de la cuisse droite, nécessitant un repos et une physiothérapie d'une à deux semaines.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,

Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur financier :

Ouahid Kouba

Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger :

SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.

Diffusion centre : **SEDICOM**.

Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud :

Trag diffusion Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021

6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur,

Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021

73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021

73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**,

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou

tout autre document adressés à la

rédaction ne peuvent faire l'objet

d'une quelconque réclamation.

en direct

Charaf-Eddine Amara
 «Je pars la conscience tranquille»

le match à suivre

Mourad Slatni (sélectionneur des U18) :
 «Notre objectif est de se qualifier pour les demi-finales des JM-2022»

football

Verts
 Le staff médical rassure sur l'état de santé des joueurs blessés

AGO de la FAF Scènes hallucinantes aux graves conséquences

Entre la transparence espérée et l'information attendue, la grosse larme du football est tombée ce jeudi 16 juin lors de l'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de football, tenue à l'ESHRA. Elle laissera à tout jamais sa trace sur le parterre de l'établissement.

La démission, la bonne

L'ex-président de la FAF élu le 15 avril 2021, Charaf-eddine Amara est parti. Il n'est resté aux commandes de l'instance faitière que 14 mois. Il a annoncé son départ ainsi que celui des six membres de son bureau fédéral, et ce, tout juste après l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2021. Une adoption qui a suscité des remous dans la salle, et même en dehors. On se rappelle de la première mèche qu'il avait allumée, deux jours après l'élimination des Fennecs en barrages de la Coupe du monde 2022, et ce, au terme de leur double confrontation face au Cameroun. Démission validée par tous les membres de l'AG. Et ce 16 juin, le spectacle est tout autre. Il n'aura pas droit à une démission provisoire, mais elle est la dernière, prononcée officiellement, celle qui le fait pousser à la sortie. Le nouveau bureau qui sera élu, sauf contretemps, le 7 juillet prochain, le sera au cours de l'assemblée générale électorale.



■ Amara affirme qu'il «part la conscience tranquille».

(Photo > D. R.)

Une fin qu'il faudra vite oublier

Les observateurs et sportifs algériens ont pris acte de la déchirure des veines communicantes entre les diverses structures de l'instance nationale de football. L'attitude, le comportement et les discours ont fait éclore les rancœurs longtemps tues. Mais cela s'est vite fait remarquer, le monde sportif ne s'est pas fait prendre au piège, il le savait et il s'attendait à ce que cette AG ne soit pas un espace doré, il le savait depuis longtemps, ils estiment pour leur part que «c'est l'occasion pour mettre tout ce monde en quarantaine, à l'exception d'une poignée de cadres et ne plus jamais leur confier la gestion du football national».

Le mauvais spectacle !

Ce 16 juin, il y a eu un spectacle décevant, loin de ce qui était attendu de la part d'une instance de football censée être le reflet de ce qui ambitionne le pays. Ce jour, le spectacle a entaché l'image du sport, les propos tenus par des présidents de ligues illustrent parfaitement les causes du déraillement de cette Fédération et de la solidité des fondements de l'instance «gérée par des diverses branches qui dépouillent cette instance» pour paraphraser un expert. «Que faut-il espérer de cette nouvelle FAF ? Rien, absolument rien. Elle continuera à s'affaïsser jusqu'à confirmer sa risée, ce qui est regrettable, dommage, pour notre football... Il mériterait, pour

revenir à la surface, de nouvelles têtes qui ont de l'ambition égale à celle du sélectionneur Belmadi qui ne cesse de le démontrer. Il faut déminer sans tarder pour passer à une gestion d'un football moderne. Une question se balade d'un camp à l'autre mais jamais au centre. Pourquoi ce climat est-il toujours comme un spectacle qui draine des millions de supporters pour assister à un défilé de promesses sur un chantier qui reste ouvert mais presque jamais inauguré.

La presse interdite ?

Interdire l'accès à la presse pour assister aux travaux, est un fait surprenant. Pourquoi les journalistes sportifs ne se distinguent-ils pas de ceux devenus

souvent la caricature du métier en devenant l'Elite.

Ce 16 juin, on a bien voulu interdire à ceux qui se saisissent d'un événement notamment sportif pour son potentiel de mise en forme.

Un fait digne de rehausser l'image du football algérien au lieu de le considérer comme une rupture, fermer la porte à la transparence.

Des actes que beaucoup de spécialistes regrettent. Nous y reviendrons sur ces travaux.

H. Hichem

■ BeIN Sports 2 : Label Boxe à 19h

■ BeIN Sports 3 : Tournoi WTA de Berlin à 19h

La Der

Charaf-Eddine Amara : «Je pars la conscience tranquille»

Le président démissionnaire de la Fédération algérienne de football Charaf-Eddine Amara a indiqué jeudi qu'il quittait ses fonctions «la conscience tranquille», après 14 mois aux commandes, marqués notamment par une élimination de l'équipe nationale en barrages de la Coupe du monde 2022 au Qatar. «Les membres de l'assemblée générale ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier, chose qui m'a beaucoup soulagé. Malgré tout, je pense que mon bilan est positif sur tous les plans, y compris celui qui concerne le volet financier qui a été critiqué, mais que je défends car il est justifié. Je pars la conscience tranquille avec le sentiment du devoir accompli», a indiqué Charaf-Eddine Amara aux médias à l'issue des travaux de l'assemblée générale ordi-

naire. Au terme de cette AGO, le président Charaf-Eddine a officiellement annoncé sa démission, au même titre que six membres de son bureau fédéral. Les membres de l'assemblée générale ont validé sa démission, 14 mois après son élection à la tête de l'instance fédérale. «Je remercie les membres de l'assemblée générale pour avoir adopté les deux bilans tout en validant ma démission. Aujourd'hui, je quitte la FAF dans les meilleures conditions. J'ai travaillé avec sérieux et fidélité pour mon pays, en mettant tous les moyens pour nos sélections nationales», a-t-il ajouté.

«Il y a eu des acquis qui ont été réalisés et d'autres chantiers qui sont toujours en cours. Les fruits seront récoltés plus tard, je souhaite bon courage à

mon successeur», a-t-il conclu. Pour rappel, Charaf-Eddine Amara avait annoncé sa démission le jeudi 31 mars dernier, deux jours après l'élimination de l'équipe nationale en barrage de la Coupe du monde 2022 au Qatar (21 novembre-18 décembre), au terme de sa double confrontation face au Cameroun (aller : 1-0, retour : 1-2, a.p). Deux mois plus tôt, les «Verts» avaient été éliminés sans gloire dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun. Charaf-Eddine Amara avait été élu le 15 avril 2021 à la tête de la FAF, en remplacement de Kheïreddine Zetchi, qui avait renoncé à briguer un second mandat. L'assemblée générale électorale aura lieu le jeudi 7 juillet prochain.